

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le dispositif d'aide à l'achat de VAE et de vélos musculaires à usage personnel, neufs ou occasions chez les vendeurs de cycles ou magasins spécialisés dans le sport au titre de l'exercice 2025 et le règlement intérieur afférent.
- Approuve le budget dédié au dispositif pour un montant de 10 000 € sur l'exercice 2025.
- Délègue à M. le Président le soin de fixer les montants individuels d'aide dans le cadre du dispositif d'aide à l'achat de VAE et du règlement intérieur ci annexé,
- Autorise M. le Président à verser les aides conformément à la procédure validée,
- Dit que les dépenses sont inscrites au budget de fonctionnement sur le budget principal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Cuinzier
M Marc LAPALLUS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250320-2025-075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025
Publication : 27/03/2025